

GROUPE DE TRAVAIL PARAPENTE F.F.P.

Compte rendu de la visio-conférence du 6 juillet 2021 à 18h15.

1 – **PARTICIPANTS** : Victor LOSANTOS

Eric FRADET (absent)

Naïma BERKANI (excusée)

Jean-Luc CHIRON

Delphine LEROY (excusée)

Gérard PERRET

Marc SABOUL

Jérôme SARTHE

Michel SARTHE

2 – **OUVERTURE** de la séance par Victor, mot de bienvenue et présentation individuelle.

3 – **RAPPEL** par Victor de la volonté de la nouvelle équipe dirigeante de la F.F.P de garder l'activité Parapente au sein de la Fédération, de la promouvoir et de la développer. Le but est d'augmenter le nombre de licences voir le nombre d'écoles.

Rappel des textes et de la position de la Fédé pour l'équivalence monitorat fédéral demandé par Virage Annecy.

4 – **CHANTIERS** :

4.1 – *Communication* :

Absence du Parapente sur le site internet de la F.F.P : sur la page d'accueil et sur l'onglet débiter figurent seulement le Parachutisme et l'Ascensionnel ;

Regrouper sur la page Parapente tous les textes : QBi, monitorat fédéral, carte des écoles, réglementation, etc... avec suivi et remise à jour;

Informers les parachutistes qu'il existe des écoles pour se former avec la même licence ;

Informers les pratiquants, par intranet niveau licencié ou fédéral – par flyer – par les écoles, de la non équivalence des brevets entre les 3 disciplines ;

4.2 – *Visibilité Parapente* :

Création d'un tableau de bord regroupant : le nombre total de licenciés, le nombre de licences par catégories : sexe, âge, type, les brevets délivrés, accidentologie . Ce tableau servira aussi à suivre l'évolution du Parapente sur les 4 ans de la mandature.

4.3 – *Modification de la saisie sauts/brevets* :

Le tableau actuel comporte 4 cases à renseigner en début de mois : nombre de vols en parapente (impossible à renseigner car les pilotes ne comptabilisent pas leurs vols), dont élèves avant brevet « B », dont vols découverte, dont vols biplace.

Il serait souhaitable de le transformer en : vols élèves avant brevet « B », vols biplace pédagogique, vols biplace formation pilote Bi, vols biplace découverte.

4.4 – *Protocole avec la F.F.V.L* :

Revoir ou réactualiser ce protocole pour : l'équivalence des brevets, l'ouverture de nouvelles écoles F.F.P, l'établissement des consignes de sécurité pour l'enseignement, la pratique et le matériel, etc....

4.5 – *Formation des cadres* :

Pour les sessions d'examen QBi et monitorat fédéral : vérifier les textes, les mettre à jour ou les modifier et les remettre sur intranet F.F.P.

5 – **ORGANISATION GROUPE TRAVAIL PARAPENTE** :

Réflexions pour faire évoluer les taches du groupe de travail.

6 – **MISE A JOUR DES QUALIFICATIONS** :

La réactualisation des qualifications Pilote Biplace et Monitorat Fédéral devrait s'effectuer automatiquement lorsque l'école est réagrée ce qui n'est toujours la cas. Cela peut causer des situations difficiles pour les pilotes et moniteurs lorsque des accidents graves surviennent et que les services d'enquête demandent à la F.F.P si ces personnes sont qualifiées.

Une solution serait que les D.T.E puissent les activer, en concertation avec le Président du club, lors de la prise de licence des intéressés.

7 – **DATE NOUVELLE VISIO-CONFERENCE** : le 27 juillet 2021 à 18h00.

